SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1850.

Rapports faits, au nom de la Commission des Naturalisations, par M. Van Schoor, sur des demandes de Naturalisation ordinaire.

Présents: MM. Dindal, président, Savart, Gillès de S'Gravenwezel et Van Schoor.

1.

Demande du sieur Ferdinand Klapp, sergent-major au régiment d'Elite.

(Voir le nº 106 de la Chambre des Représentants.)

Messieurs,

Le sieur Ferdinand Klapp, sergent-major au régiment d'Élite, est né à Paris le 26 décembre 1825. Après la mort de son mari, chef de bataillon retraité, sa mère vint en 1850 s'établir en Belgique.

Le pétitionnaire est au service belge depuis le 9 novembre 1841.

Ses chess ainsi que les autorités consultées le considèrent comme digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 de ce mois, a pris sa demande en considération, à la majorité de 39 suffrages contre 25.

II.

Demande du sieur Jean-Christian Arnold, musicien gagiste au 6° régiment de Ligne.

(Voir le nº 106 de la Chambre des Représentants.)

Messieurs,

Le s'eur Jean-Christian Arnold est né à Eisenach (Saxe-Weimar), le 6 mai 1817.

Il est entré au service belge en qualité de musicien gagiste, le 2 septembre 1858, il sert encore actuellement en cette qualité au 6° régiment d'infanterie de Ligne.

Ses supérieurs le présentent comme méritant la faveur qu'il sollicite. Les autorités consultées estiment à leur tour que la naturalisation peut lui être accordée.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 de ce mois, a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 24.

III.

Demande du sieur Jean-Henri Schoenfeld, élève interne à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles.

(Voir le n° 101 de la Chambre des Représentants.)

Messieurs,

Le sieur Jean-Henri Schoenfeld, né à Hildburghausen (duché de Saxe-Meiningen), le 26 juin 1823, vint, dans le courant de 1843, se fixer en Belgique, à la demande de son oncle, le sieur Martin Schoenfeld, docteur en médecine à Charleroy et naturalisé belge.

Il a fréquenté successivement les universités de Liége et de Bruxelles, et est actuellement élève interne à l'hôpital Saint-Pierre dans cette dernière ville.

Le Conseil général des hospices et secours de la ville de Bruxelles vient tout récemment d'accorder au pétitionnaire une marque particulière de sa satisfaction pour le zèle et l'intelligence qu'il déploie dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée.

Votre Rapporteur, membre de ce Conseil, étant à même d'apprécier les qualités qui distinguent le sieur Schoenfeld, croit devoir se joindre aux diverses autorités consultées, qui vous le présentent comme méritant, sous tous les rapports, la haute faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 de ce mois, a pris cette demande en considération, à la majorité de 47 suffrages contre 17.

IV.

Demande du sieur Olivier Meurice, caporal-armurier au régiment de Chasseurs-carabiniers.

(Voir le nº 106 de la Chambre des Représentants.)

Messieurs,

Le sieur Olivier Meurice est néà Ferrière-le-Grand (France), le 13 juillet 1814. Après avoir satisfait dans sa patrie aux lois sur le recrutement, il est entré au service belge, le 4 août 1843. Il est actuellement caporal-armurier au 1° régiment de Chasseurs-carabiniers.

Les autorités consultées estiment que rien ne s'oppose à ce que la faveur qu'il sollicite lui soit accordée.

Le Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 de ce mois, a p ris sa demande en considération, à la majorité de 47 suffrages contre 17.

Le Président, DINDAL.

Le Rapporteur, Van Schoor.